



LETTRE OUVERTE AUX ÉVÊQUES DE FRANCE

sur la bénédiction des couples "en situation irrégulière"

Chers frères évêques de France

Il est bon qu'une religion qui professe le Dieu de Jésus dise, par un geste qu'on appelle 'bénédiction', que Dieu est amour pour l'humanité tout entière et qu'aimer à notre tour nous rapproche de lui, nous fait à son image et le manifeste. Tout amour de couple, s'il est sincère, partagé, respectueux de l'autre, est bénéfique et légitime car il montre à sa manière l'amour Divin.

C'est d'ailleurs ainsi que la Genèse voit le couple originel : comme une union fructueuse et féconde, qui peut l'être de mille manières "*Grandissez et portez du fruit*" (Gn 1,28), traduction plus parlante que "*Croissez et multipliez vous*", qui réduit le couple à des reproducteurs quantitatifs, loin des êtres "*à l'image de Dieu*" (Gn 1,27), à leur tour créateurs de vie, d'amour et d'être.

Au XXI^e siècle, dans notre société française, des formes variées de couples existent et sont reconnues. Aucune ne met en danger l'existence des autres. Tous les couples, quels que soient leurs choix de vie, peuvent porter des fruits d'humanité et de spiritualité, des fruits d'écoute, d'empathie, de solidarité, de créativité.

Comment, en n'acceptant de bénir les membres de certains couples qu'à minima, séparément, entre deux portes de sacristie, peut-on manifester l'amour inconditionnel et infini de Dieu ? Et comment peut-on manifester leur dignité, quand on les humilie en les ravalant au rang des résidences secondaires, chevaux, caravanes, motos et même cartables qu'on bénit, eux, à l'envi, en refusant de reconnaître, par un simple geste, l'amour sincère qui les unit et leur couple ?

Rappelons-nous que Jésus a passé sa vie publique à accueillir, défendre et relever les 'illégaux', les rejetés de sa propre société, à leur rendre la dignité que la loi et la religion leur refusaient, à les aider à recouvrer leur pleine humanité, justement en les bénissant, en leur disant qu'ils étaient aimés et eux-mêmes porteurs d'amour.

C'est ce qu'a reconnu le Vatican dans son geste modeste mais ouvert de 'bénédiction' des couples 'irréguliers' qui le demandent, geste qui doit être respecté, car il sort du cycle infernal du permis-interdit, du dogme figé, de la loi religieuse qui a oublié son humanité. Ce geste nous renvoie à Jésus, qui a rappelé tant de fois que l'amour va plus loin que la loi, que tous et toutes sont aimés de Dieu et peuvent aimer à leur tour et que "cela est bon".

Christiane Bascou, présidente,
et le bureau de la Fédération des "Réseaux du PARVIS"
Chrétiens en liberté pour d'autres visages d'Eglise
en contribution à la réflexion synodale sur la 'bénédiction'